ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes 4 fr. 25 8 fr. 15 fr.

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

50 cent. ANNONCES (la ligne ou son espace)..... RÉCLAMES (- d° -) 3° page.....

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

ÉVÉNEMENTS

La manœuvre des « Quatre » ou la douche écossaise. — La question de Dantzig cause une inquiétude sérieuse en Pologne. — Le cri d'alarme de la grande presse. Malgré tout, nous restons pleinement confiant. - La réorganisation des régions ravagées. — Le mode de scrutin.

Les nouvelles qui suivent les réunions des « quatre » font songer au jeu Savant de la douche écossaise. Alternativement, on nous informe que tout est pour le mieux ou que Clemenceau, en dépit de sa farouche énergie, ne parvient pas à faire admettre une solution équitable pour notre pays qui s'est saigné à blanc pour sauver la Civilisation.

Et selon le journal auquel nous demandons de fixer notre opinion, nous passons, de l'optimisme complet à l'inquiétude énervante.

Pourtant, il semble bien que les rouages de la machine continuent à grincer. Un grand journal américain l'Evening Sun va jusqu'à demander qui arrête les négociations? »

« Les rumeurs nous parvenant de Paris, dit-il, montrent les conditions lamentables des négociations pacifiques. Un seul fait ressort clairement, à savoir qu'aucune décision n'a été prise. La question des frontières françaises et polonaises n'est pas réglée, la question de l'Adriatique non plus, les Balkans non plus. Il n'y a aucune décision concernant la Grèce, le Danemark, la Russie, la flotte allemande et la Ligue des Nations. L'armistice a pourtant été signé de-puis bientôt cinq mois, et le seul produit des négociations est la Ligue des Nations, qui ne sera probablement jamais mis en vigueur et dont aucun pays ne paraît se soucier. En attendant, l'humanité souffre, la civilisation traverse une crise tandis que ses serviteurs prennent des poses et palabrent. L'idéalisation se substitue aux questions pratiques. Les besoins urgents du présent sont subordonnés à un nuageux avenir. Comme Lénine, il y a évidemment quelqu'un qui paraît admettre que la génération actuelle souffre, afin que la théorie abstraite triomphe, tout au moins jusqu'à ce que la nature humaine s'anéantisse. Qui est à blâmer ? qui arrête les négociations? Est-ce Clemenceau, Lloyd George, ou qui ? Le public a le droit de savoir. Il serait temps que quelqu'un à Paris provoquât des explications complètes. »

Ce journal, qui paraît avoir une faible admiration pour.... la personne dont il sollicite le nom, va un peu fort, sans doute. Il n'en reste pas moins que quelqu'un abuse d'un pouvoir qu'il s'exagère pour empêcher une pleine et juste réparation pour

la France. Nous avons une pierre de touche récente.

M. Paderewski, Président du Conseil Polonais, débarquant à Paris, a déclaré que l'enthousiasme de son pays était immense pour les Alliés, quand il apprit qu'on obligerait la Prusse à rendre à la Pologne Dantzig, son unique port, avec son littoral historique. L'anxiété et la déception, créant une situation critique ont fait place à l'enthousiasme à la nouvelle que cette question de Dantzig n'était nullement réglée.

Le lecteur qui ne va pas au fond des choses a été impressionné. Il croyait qu'à Spa, Foch avait imposé sa volonté. Examinée de près, la convention constitue bel et bien une dé-

ception pour les Alliés. Les troupes polonaises seront acheminées vers l'est par la voie de terre (à travers l'Allemagne) et par Kænigsberg,.... mais elles ne débar-

queront pas à Dantzig. Le maréchal Foch se réserve seulement le droit d'utiliser ce port si des difficultés surviennent par les moyens employés. Ainsi, Dantzig est remis en ques-

tion, alors que l'armistice du 11 novembre nous donnait le droit formel de passer par cette voie. On conçoit l'inquiétude des Polo-

nais. La résurrection du pays est-elle possible sans un accès à la mer, sans une restitution qui est un acte de

Les Alliés n'imposeraient donc pas leurs conditions, ils continueraient à négocier. Etrange attitude pour les vainqueurs. Bismark opéra autrement | nationale. Ils sont bonnes gens nos

mark et la France !...

Qu'on le veuille ou non, l'acte « énergique » de Spa constitue donc bien un simple mouvement de retraite.

Plut au ciel, écrit Pertinax de l'Echo de Paris, qu'il ne se mon-trât qu'à Dantzig! Mais comment ignorer ses autres manifestations. Le général Smuts vient d'être dépêché à Budapest pour faire saisir aux nouveaux dirigeants communistes qu'en établissant une zone neutre entre Hongrois et Roumains, nous n'entendons rien préjuger des frontières à attribuer à nos amis de Bucarest. Rappellerons-nous que l'affaire du ravitaillement, elle aussi, a tourné à la négociation? Sur le terrain commercial, les signes sont encore plus éloquents. Nos amis les Américains viennent d'ouvrir un grand comptoir à Berlin, sous le nom de « Mercantile Interchange C° ». On signale des associations de banques allemandes et américaines. Une mission américaine de ravitaillement a traversé dernièrement Stockholm en route pour la Russie bolcheviste.

« La racine de cette politique, il faut la chercher dans ces quatorze articles qui finissent par donner à l'armistice du 11 novembre une allure de contrat. Attention! Ce sont les résultats de la victoire qui se jouent. Réagissons sans plus attendre. L'affaire de Dantzig va se régler quant au fond dans les prochaines journées. Puisse-t-elle mieux finir qu'elle n'a commencé!

Le cri d'alarme jeté par nos grands confrères vaut d'être noté. Il ne servirait de rien d'être d'un optimisme béat. La partie est sérieuse. Mais la France a le droit de parler haut et ferme. Le rôle qu'elle a joué lui permet de ne pas laisser saboter la Victoire. Notre confiance en Clemenceau reste entière. Nous persistons à croire, du reste, que le mal est moins grand qu'on ne le dit,... précisément parce que Wilson et Lloyd George ne pourront pas résister à la protestation qui grandit de tous côtés contre un idéologisme qui aurait pour unique résultat de permettre à l'Allemagne de « gagner

Nous restons donc anxieux, mais confiants dans une solution pleinement favorable.

Si les peuples alliés attendent avec une patience méritoire la décision des « quatre » qui, pour être juste, doit mettre toutes les charges de la guerre sur le dos de ceux qui l'ont voulue, nos frères du nord soupirent également après une réorganisation urgente des régions libérées. Il est triste de constater que cette réorganisation reste à l'état de projet cinq mois après la conclusion de l'armistice.

Nos politiciens se chamaillent sur la façon la plus favorable d'assurer leur réélection, mais ils paraissent se préoccuper médiocrement du relèvement économique d'une région qui fut et qui ne demande qu'à redevenir la plus laborieuse et la plus productive de la France.

Est-il juste que ce soit toujours les mêmes qui pâtissent? Les populations du nord commencent à murmurer. Qui oserait les en blâmer?

Nous avons sous les yeux, écrit le Comité Dupleix, la pétition adressée aux Pouvoirs Publics par les laboureurs, herbagers, cultivateurs des régions dévastées. Ils s'énervent ces braves gens dont les jeunes ont si furieusement aidé à la victoire sur les champs de bataille, et dont les vieux ont supporté tant de souffrances écrasantes sans faiblir, soutenus les uns et les autres par l'amour de la France.

Et ils ont raison. Quand ils voient leurs champs ravagés, déserts et leurs étables vides, ils se rappellent que non seulement pendant la guerre les boches ont tout pillé; mais qu'après l'armistice signé, ils ont enlevé encore plus de cent mille têtes de bétail, emmenées en Allemagne, et volées dans les départe-

ment envahis. Ils savent que ces menteurs hypocrites qui crient fanfine pour duper les diplomates de l'Entente, ont chez eux, vivants, tous les animaux qu'ils

nous ont volés. Et ces paysans de France exigent que le Boche rende les bêtes volées dont la restitution pourrait sauver de la ruine nos campagnes et améliorer les conditions économiques de la vie

quand il battit l'Autriche le Dane- | paysans ; ils acceptent que les bêtes | déchiré les traités, chiffons de papier, restituées soient payées aux voleurs au prix d'avant-guerre, et ils se contentent comme indemnité de la plusvalue actuelle. Mais ils sont pressés, car ils ont faim et exigent que, de suite, on reprenne aux Huns pillards, le quart, la moitié s'il le faut, des animaux qu'ils ont vivants dans leurs

> Qui donc les blâmerait nos paysans du Nord et de l'Est de se décider à parler haut et ferme. Pourquoi ne les écouterait-on pas eux, qui avec les classes dites bourgeoises ont payé le plus lourd tribut pendant que les ouvriers étaient à l'abri dans les usines. N'ont-ils donc pas droit eux aussi à la parole, aux revendications, aux actes. Leur cause est juste. Ils font si des réveries humanitaires et des théories nuageuses. Pratiques, ils veulent qu'on agisse et indiquent ce qu'il faut faire... Qu'on leur donne donc satisfaction, sur-le-champ. Ils l'ont bien mérité.

> Le profit immédiat serait pour nos frères du Nord et de l'Est, sans doute, mais la France entière y trouverait aussi le sien.

> Par un vote d'une soudaineté inat-tendue, la Chambre a rétabli le scrutin de liste avec un seul tour de scrutin et représentation des minorités.

Touchons-nous au résultat définitif? Nous ne le pensons pas. Après le vote de *principe* il va falloir discuter les modalités du scrutin; nous allons assister, vraisemblablement, à une débauche de propositions qui ne simplifieront pas le problème.

Que la réforme soit désirable en soi, personne ne le conteste ; mais elle ne paraît devoir donner un résultat quitable que si on remanie, au préable les circonscriptions électorale pour qu'elles aient toutes, une étendue à peu près égale. C'est le seul moyen de permettre à l'opinion de s'affirmer de façon à donner à chaque élu la même autorité.

On conçoit mal, d'ailleurs, qu'un résultat heureux puisse être obtenu, avec le « principe » adopté, dans un département qui a, par exemple, trois députés. Si les électeurs ont à choisir entre quatre, cinq, six listes, les voix se diviseront et on sera tenu de proclamer élus des candidats qui n'auront peut-être qu'un quart ou un cinquième de la totalité des suffrages. Qui peut vraiment soutenir que ces élus représenteront leur département avec autorité?

Qu'on adopte le scrutin de liste, entendu; qu'une majorité se prononce pour la représentation des minorités, on s'inclinera; mais qu'on supprime le second tour qui, seul, peut permettre d'éviter des élections de surprise, cela paraît contraire au bon sens le plus élémentaire.

En dépit du vote de la Chambre, nous pensons que la question est loin d'être résolue!....

P.-S. — Odessa est évaçuée et le général Smuts revient bredouille de Budapest. Les Quatre, réunis deux fois hier, n'ont rien décidé..... Ainsi débute l'éditorial des Débats

d'aujourd'hui! Si l'on ajoute à ces événements les nouvelles maigrement optimistes

de Bavière, de Pologne... et d'ailleurs on voit que nous sommes dans la série noire.

Sans doute, les Alliés vont-ils modifier leur méthode et tout s'arrangera. Mais il est grand temps de remplacer les palabres par des actes !...

----><u>----</u>> LA MAIN DE L'ALLEMAGNE

La révolution bolchevik à Buda-Pest a fait perdre leur sang-froid, non seulement à de braves citoyens, mais à des conducteurs notoires de l'opinion.

Attribuons cette défaillance à la détente même qui suit les longues pé riodes de tension. On se tenait mieux sous les gothas, sous les berthas, sous les offensives du printemps.

C'est aussi qu'alors on voyait l'Allemagne en face. Pour reconnaître son action dans la révolution de Buda-Pest il faut un effort d'attention, et presque une victoire de la réflexion sur les nerfs. Les nerfs l'emportent d'abord : en présence de cet accident, qui paraît imprévu, des craintes nouvelles assaillent l'esprit, et des chimères, et la terreur de l'inconnu.

Mais non, Français, il n'y a là-bas aucun inconnu! Il y a seulement la main de l'Allemagne, main malfaisante, toujours la même, celle qui a

celle qui a incendié le monde, celle qui a inondé l'humanité des gaz asphyxiants fabriqués par ses usines chimiques et par ses officines de propagande.

Il se peut que l'Allemagne se soit servie des bolcheviks de Hongrie et de ceux de Russie; il se peut qu'elle se soit contentée de les inviter et les mettre en branle : elle est, là-bas, toujours présente.

Qui se refusera à le voir, chez nous, part ceux qui ne pardonnent pas à a France d'avoir démenti la prophétie sinistre de la paix blanche

INFORMATIONS

Un projet d'alliance France-Angleterre-Etats-Unis

Le correspondant du « Daily Télégraph», à Paris télégraphie qu'il croit savoir qu'on discute une nouvelle proposition complémentaire du proet de Ligue des nations, qui comporterait une alliance entre la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, dans le but de faire exécuter, par l'Allemagne, les conditions de paix.

L'Allemagne paiera

On annonce que le Comité des Quatre s'est mis d'accord, pour fixer, en ce qui concerne les réparations, la nature des dommages et des destructions, pour lesquels l'Allemagne devrait fournir des indemnités. Ce serait plus tard, lorsqu'on aurait en mains tous les éléments, que l'on détermineraitlemontant des sommes à récupérer. Mais tout de suite, le gouvernement de Berlin devrait verer vingt milliards, qui seraient répartis, selon certains principes,

entre les alliés. Ce versement se ferait en numéraire, en matières premières et en pro-

duits fabriqués. Pour le reste, l'Allemagne s'acquiterait par annuités.

La livraison des sous-marins va être terminée

Il n'v a plus maintenant pour l'Allemagne qu'un sous-marin à ren-dre. C'est l' « U.-B.-136 », qui éprouva de graves avaries au cours de sa route vers l'Angleterre, et qui va être remorqué. Lorsqu'il arrivera à Harwich, il complètera un total de 158 sous-marins livrés par l'Allemagne.

La situation s'aggrave à Dusseldorf

Dans un scrutin secret, les ouvriers de diverses entreprises de Dusseldorf se sont prononcées à une grande majorité pour la continuation de la grève générale. Les ouvriers des usines du gaz et de l'électricité ont quitté le travail. L'état de siège renforcé a été proclamé mardi à trois heures du

Le Kronprinz victime d'un accident

Le « Handelsblad » apprend de Wieringen que l'ex-kronprinz a été victime d'un accident grave : faisant une promenade en motocyclette, il a pris un tournant trop brusquement et s'est précipité sur une barrière, La main et le poignet de l'ex-kronprinz sont gravement fracturés.

La Hollande contre le bolchevisme

A Zevenar, tous les étrangers ont été arrêtés et fouillés hier dans les rues. Cette mesure a été prise en raison des tentatives effectuées pour faire passer en Hollande des brochures bolchevistes.

Le Danemark a coupé les vivres aux Boches

Les exportations du Danemark pour l'Allemagne sont suspendues, les destinataires des marchandises n'étant pas en mesure de payer.

On explique que la suspension de ces exportations provient de ce que l'Entente a interdit à l'Allemagne d'effectuer ses paiements en or. Les négociations entre les gouvernements danois et allemand n'ont pas abouti parce que l'Allemagne n'est pas en mesure d'effectuer ses paiements d'une autre façon.

en Bavière

Une loi sur l'expropriation des fortunes serait en préparation, suivant les uns, et, d'après les autres, elle serait déjà terminée. Elle prévoit qu'on établisse l'existence de toute fortune d'une valeur supérieure à dix mille marks. La remise de la fortune doit être opérée suivant son importance; pour le reste, l'Etat payera des intérêts de 4 %. La fortune elle-même appartiendra à l'Etat.

Les commissaires de l'Entente invités à quitter Munich

De Munich au Frankfurter Nachrichten:

Les membres de la commission de l'Entente pour l'étude des conditions du ravitaillement de la Bavière, sé-journant dans les hôtels de la Bavière ont reçu la communication qu'ils devaient guitter immédiatement Munich après la proclamation de la République des conseils.

Odessa est évacué

Unradio-télégrammedeMoscou, annonce la prise d'Odessa par les troupes des soviets ukrainien. On n'a recu à Londres aucune confirmation officielle à ce sujet.

Les bolcheviks à Nikolaïeff

On télégraphie de Stockholm qu'un radiotélégramme de Moscou via Berlin annonce que les bolcheviks prétendent, en outre d'Odessa, s'être emparés aussi de Nikolaïeff.

Nikolaïeff, chef-lieu de district, a 120.000 habitants.

Un journal bolcheviste

pour les troupes françaises La commission du papier de Moscou a reçu une demande tendant à l'expédition immédiate à Kieff de deux wagons de papier destiné à la publication d'un journal communiste, qui vient de paraître en langue française dans le but de faire une active propagande parmi les troupes de l'armée française.

En Hongrie

Les Magyars continuent à mobiliser, contrairement aux affirmations de Bela Kun et du président Garbai. Ils poussent fiévreusement leurs préparatifs vers les frontières slovaque et transylvaine. Isidore Berman, délégué de Lénine à Budapest, surveille

les travaux de mobilisation. Les anciens ministres Hazai et Ballog ont été arrêtés avec de nombreux officiers.

Cottin fera 10 ans de réclusion

Le président du conseil, ministre de la guerre, a soumis au président de la République un rapport qui, après avoir rappelé les circonstances du crime s'exprime ainsi:

« Les membres du conseil de guerre n'ent pas signé de recours en grâce. Le commissaire du gouvernement et le général gouverneur militaire de Paris estiment que la justice doit suivre son cours; mais le président du conseil, ministre de la guerre, fait appel, en faveur du condamné, à la clémence du chef de l'Etat. En conséquence, il a l'honneur de proposer que la peine de mort prononcée contre Cottin soit commuée en dix ans de réclusion. »

Conformément à cette proposition le président de la République a signé le décret de commutation.

mardi soir, mais trop tard pour être insérée dans le Journal du Lot.

Devant l'échafaud

Nous avons recucette information.

Une double exécution capitale, celle de deux Italiens, devait avoir lieu mercredi boulevard Arago; mais une seule tête est tombée, l'un des coupables ayant fait, in extremis, des aveux qui innocentent du crime son

complice. Le bandit qui a payé sa dette à la société n'a jamais fait connaître sa véritable identité. Il a été condamné sous le nom qu'il avait imaginé, Guillio Sannazaro, 27 ans, cuisinier, originaire de Valence, et comme Prado, il a été exécuté mercredi sous un

Guillio Sannazaro avait assassiné. dans des circonstances dramatiques

L'expropriation des fortunes | Mme Alda, hôtelière, rue Croix des Petits-Champs, le 2 mars 1918, et il fut arrêté en même temps que son complice, Humberto Sacco, 27 ans, garçon de restaurant, originaire de Barcelone.

Mercredimatin, au momentoù Sannazaro et Sacco furent réveillés et avertisquel'heure de l'expiation avait sonné, le premier a déclaré qu'il était seul coupable. Ordre alors fut donné de surseoir à l'exécution de Sacco, afin de statuer sur son sort. Sannazaro a été exécuté.

L'affaire Humbert-Lenoir-Desouches

Huitième audience

Le greffier donne lecture d'une lettre du Président de la République à Humbert dans laquelle il rend hommage à la claivoyance et au patriotisme du directeur du Journal. Mais M. Poincaré n'a pas approuvé complètement la campagne « des

canons, des munitions. » Lecture est donnée de la déposition de M. Poincaré auquel Humbert a dit que les acheteurs du Journal cherchaient à introduire dans la société des actionnaires suspects. En 1916, Humbert déclare à M. Poincaré que c'est pour se débarrasser de Lenoir qu'il a accepté l'argent de Bolo. En 1917, Humbert dit à M. Poincaré que Desouches avait touché 10 millions. Le président de la République lui conseille d'aviser la justice. Le 26 décembre 1917 Humbert remet le dossier de cette affaire au garde des

De vifs incidents se produisent entre le capitaine Mornet et le défenseur de Humbert, au sujet de la déposition du Président de la République dont le défenseur de Humbert conteste lusieurs points.

Dans sa déposition, le général Nivelle déclare que le Président de la République lui dit un jour : « Humbert nous laissera tranquille : il a du plomb dans l'aile. » Il s'agissait de petites annonces parues dans le Journal dans lesquelles on avait relevé des correspondances d'espions.

Le greffier lit ensuite la déposition de Mme d'Arlix qui fut la maîtresse de Lenoir. Lenoir lui aurait dit un jour : « Derrière Schoeller on pourrait peut-être touver des Allemands, le prince de Radowitz. » A Berne, Lenoir a dîné avec Munir pacha.

Neuvième audience

A la suite des incidents de la veille entre l'accusation et la défense, le Président de la République demande à être entendu de nouveau. Puis, M. Darru, commissaire aux délégations judiciaires qui a été chargé d'enquêter sur l'origine des millions du Journal, sur les voyages en Suisse de Lenoir et Desouches est entendu.

MM. Bertin, Mettefer, inspecteurs de la Sûreté générale, précisent les résultats de leurs enquêtes en Suisse sur Lenoir, Desouches.

M. Alfred Lenoir, oncle de l'accusé, dépose qu'il ne croit pas que son frère sit jamais songé à utiliser des fonds venant de l'Allemagne ; jamais son frère ne lui a parlé d'une campagne économique à faire dans le journal pas plus qu'il ne lui dit que l'accusé était devenu sérieux. Le témoin déclare cependant qu'il a donné un avis favorable pour qu'on lève le conseil judiciaire de son neveu. L'avocat de Pierre Lenoir s'élève

Contractor about > 10 < ---Chambre des Députés

contre la déposition du témoin qui

n'a déposé, dit-il, qu'avec haine con-

tre l'accusé.

Séance du 8 avril 1919

Dans la séance du matin, la Chambre adopte un projet de résolution invitant le gouvernement à autoriser les étudiants mobilisés à prendre les inscriptions cumulatives qui leur permettront de subir les examens dans les plus brefs délais possibles et à prendre les mesures réparatrices qui s'imposent en faveur des jeunes gens dont les hostilités ont interrompu les études.

A l'ouverture de la séance de l'après-midi, la délégation polonaise fait son entrée à la Chambre où elle est accueillie par de longs bravos. M. Deschanel donne lecture d'une lettre qu'elle adresse à la Chambre française et au nom du Parlement, il sa-

lue les représentants de la Pologne. La Chambre reprend la discussion

M. Deyris dépose un amendement portant que la Chambre sera élue au scrutin de liste sans second tour. Cet amendement est adopté.

M. Bracke propose une motion tendant à ce qu'au scrutin de liste soit ajouté: « avec proportionnelle » Cette motion est également votée.

Séance du 9 avril

La Chambre renvoie à une séance ultérieure la discussion du projet relatif à l'utilisation de l'énergie hydraulique.

La Chambre reprend la discussion du projet de loi sur la réforme électorale. M. Briand dit que le vote de la veille ne saurait réaliser la proportionnelle intégrale, mais il signifie que les majoritaires devront faire des concessions.

L'ensemble de l'article 1er est voté par 300 voix contre 187. -

L'article 2 est ainsi conçu: « Chaque département élit autant de députés qu'il a de fois 75.000 habitants de nationalité française, la fraction supplémentaire, lorsqu'elle dépasse 37.500 valant pour le nombre entier.

« Chaque département élit au moins trois députés à titre transitoire et jusqu'à ce qu'il ait été procédé à un nouveau recensement.

« Chaque département aura le nombre de sièges qui lui est actuel-

lement attribué. » Cet article est adopté.

L'article 3 est ainsi conçu : « Le département forme une circonscription. Toutefois, lorsque le nombre des députés à élire par un département sera supérieur à 10, le département sera divisé en circonscriptions dont chacune aura à élire 5 députés au moins. » L'article 3 est voté.

CHRONIQUE LOCALE

Place aux Mutilés et Combattants

Les démobilisés, mutilés, réformés, anciens combattants, dans leurs revendications demandent que le plus grand nombre de fonctions publiques leur soient réservées, surtout quand ces fonctions ne comportent pas de concours, n'exigent pas des connaissances très grandes

Comme on l'a fait souvent remarquer, les demandes des anciens combattants ne sont pas accueillies dans

la proportion qu'elles devraient l'être. Il y a trop d'emplois occupés par des intérimaires fort intéressants, mais qui n'ont aucun droit à rester installes dans des situations officielles qui, conformément aux prescriptions ministérielles, devraient revenir à ceux qui rentrent du front.

Il est certain qu'il n'y a pas assez de places pour caser tous les mutilés, réformés, anciens combattants, qui postulent. D'autre part, on dit que beaucoup de postulants ne peuvent pas, soit par suite du manque d'instruction, soit à cause de leur état physique trop faible pour assurer un service, être acceptés.

Sans doute, mais ces candidats ne sollicitent que des emplois modestes et qui sont occupés par des titulaires sans instruction et dont l'état physique est médiocre.

Il ne manque pas, dans toutes les administrations de ces emplois. Mais, c'est toujours la même chose : qui se trouve près du soleil, se chauffe.

On aura beau dire et beau faire, il en sera ainsi pendant longtemps encore. Les anciens combattants n'ont pas tort quand ils font entendre des protestations.

Il leur a été tellement promis de bonnes places en récompense des lourdes fatigues qu'ils ont endurées, qu'aujourd'hui, quand ils réclament. ces places on ne peut que les approu-

Une loi fait obligation à l'employeur dont la maison continue à fonctionner, de reprendre les employés qu'il avait au moment de la mobilisation : rares ont été les employeurs qui aient refusé de souscrire à cette obligation, et dans tous les cas s'il y en a c'est, ou bien parce que la maison a périclité, ou parce que les employés et ouvriers sont revenus dans un état physique qui ne leur permet plus de reprendre

leur travail. Ce sont ces employés et ouvriers qui, alors, deviennent les chômeurs auxquels l'allocation, la pension attribuée par l'Etat est insuffisante pour vivre. Ce sont, dès lors, ces chômeurs, involontaires pour la plupart, qui ont droit aux innombrables emplois de commis, d'intérimaires, de surveillants, d'expéditionnaires qui, comme on le sait, sont pléthore dans les administrations diverses.

Au moment où l'Etat revise les traitements de tous les fonctionnaires, révision nécessaire et très juste, il ferait, en même temps aussi bien, d'exiger que les chefs de services de ses administrations appliquassent les instructions relatives à l'admission des mutilés, anciens combattants dans ces administrations.

Mais plus ça change, plus ce seraitil la même chose? Il faut espérer que quelque chose changera: une époque nouvelle commence et ce serait bien décevant si les mêmes errements, les mêmes tractations en faveur de favorisés continuaient comme avant guerre. Ayons la certitude que la démocratie ne se laissera plus détourner de son idéal de loyauté et de justice auquel tout homme de cœur doit être attaché.

Les mutilés, les anciens combattants ont droit à la plus grande sollicitude de la part des pouvoirs publics: ils sauront bien l'exiger.

Il ne faut pas comprendre!...

Aujourd'hui, 5 mois après l'armis-tice, il semblait que tout fût rentré dans l'ordre un peu partout, au moins dans les administrations.

Comme nous l'observons d'autre part, au sujet des anciens combatants, il n'en est pas tout à fait ainsi.

On nous cite un exemple : L'administration de l'enseignement primaire, pendant la guerre, a occupé des institutrices et des instituteurs ntérimaires.

Dans de nombreuses écoles de garons, en raison du petit nombre d'instituteurs, l'administration dut nommer des institutrices qui devaient retourner aux écoles de filles dès la rentrée des mobilisés.

L'administration ne pouvait pas agir autrement: il y a des exceptions. Elle conserve dans certaines écoles le garcons des institutrices intérimaires et fait déguerpir les instituteurs intérimaires.

C'est peut-être administratif; maisn'essayons pas de comprendre.

Votes de nos députés

Sur l'amendement de M. Andrieux concernant la réforme électorale, amendement declarant que « nul candidat n'est proclamé élu au préjudice d'un autre candidat ayant obtenu un plus grand nombre de suffrages », nos députés ont voté:

Pour : M. Bécays. Contre: M. de Monzie. La Chambre a repoussé par 115

voix contre 333. Sur l'amendement de M. Bracke

proposant l'élection des députés avec représentation proportionnelle », nos députés ont voté: Pour: M. de Monzie.

Contre: M. Bécays. M. Malvy, absent. La Chambre a adopté par 235 voix contre 201.

Citation

Notre compatriote André Brunel, soldat au 282º d'artillerie, a été cité en ces termes:

« Fait partie de la batterie depuis sa formation en septembre 1915. Est demeuré depuis cette époque à la batterie de tir, ne quittant jamais les positions de batterie quand son unité était engagée et n'a jamais accepté de quitter ses camarades, renon-çant au bénéfice d'une affectation moins exposée que son ancienneté lui permettait « Modèle de bon soldat, toujours plein d'entrain, de courage et de dévouement. » Nos félicitations à ce brave Cadurcien qui est ouvrier peintre et habite

Médaille militaire

faubourg Labarre.

La médaille militaire et la croix de guerre avec palme sont attribuées au soldat Delerce Louis, soldat (active) au 7e rég. d'infanterie. Bon soldat. A été blessé grièvement, le 15 octobre 1918, au moment où il se portait à l'attaque d'une position ennemie.

Gendarmerie

M. Dumont Jean, soldat infirmier au 7e d'infanterie est admis dans la gendarmerie et affecté à la Garde républicaine.

Consulat M. Angel M. Bottero est nommé consul de la République argentine à Marseille avec juridiction sur le département du Lot.

Foyer du Soldat

L'Union franco-américaine organise à Cahors un «Foyer du Soldat avec bureau de placement.

L'ouverture du Foyer du Soldat qui est certainement appelé à rendre de grands services aux soldats et aux démobilisés aura lieu lundi 14 avril. Il est installé dans l'établissement St-Gabriel, rue Emile Zola.

Enseignement primaire supérieur

M. Boussagol, instituteur adjoint délégué à l'école primaire supérieure de Saint-Céré, pourvu du certificat d'aptitude à l'enseignement de l'espagnol, est nommé, à partir du 1er janvier 1919, professeur adjoint (1re classe), avec ancienneté de un an,

Ecole normale

Par arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique, en date du 2 avril 1919, Mlle Mac Briede Mary est désignée pour remplir les fonctions de répétitrice de langue anglaise à l'école normale d'institutrices de Cahors pendant l'année scolaire 1918-

Mutualité scolaire

Le Conseil d'Administration de la Mutualité scolaire se réunira le samedi 12 avril, à 10 heures du matin, à l'Hôtel de ville de Cahors et l'Assemblée générale se tiendra le même jour, à 13 heures dans le même local.

Faites estampiller vos briquets

Un monsieur bien mis, correct, souriant, un cigare entre le pouce et l'index, aborde un fumeur qui s'apprête à allumer sa cigarette et lui

Vous permettez, Monsieur? Très volontiers. Tenez, voici mon briquet.

- Joli briquet, Monsieur. Malheureusement il ne porte pas l'estampille. C'est pourquoi vous me voyez obligé de vous dresser contravention.

Vous avez deviné que ce Monsieur si poli est un agent du fisc... Mais, faites attention : l'autre jour il opérait à Bourges, où il verbalisa contre trois fumeurs. Demain vous le rencontrerez peut-être à Cahors... ou ailleurs... au moment où vous y penserez le moins.

Chambre de Commerce

Effets moratoriés

Par application du décret du 29 décembre 1918, relatif à la prorogation des échéances, qui a fixé à 56 mois l'exigibilité des valeurs pour tous les débiteurs, sous réserve des exceptions visées par son article 11, la Banque de France se propose, après entente avec ses cédants, d'effectuer une nouvelle présentation des effets moratoriés qui se trouvent encore dans son portefeuille.

La Chambre de Commerce croit de son devoir d'appeler tout particulièrement l'attention des commerçants sur les dispositions nouvelles, et elle invite de façon pressante les intéressés de son ressort à réserver bon accueil à la présentation d'effets ayant bénéficié du moratorium des échéances pendant la durée de la guerre.

Groupement économique régional

L'Officiel publie un arrèté du ministre du Commerce et de l'industrie constituant les groupements économiques régionaux.

Le groupement économique régional de Toulouse comprend les Chambres de commerce de Montauban, Albi, Castres, Mazamet, Tarbes, Toulouse, Foix, Rodezet CAHORS.

Pensions militaires

Le Sous-Secrétaire d'Etat de l'administration de l'Armée a décidé qu'à l'avenir ce sont les Sous-Intendants militaires, chefs des sections régionales des pensions (pour la 17e région à Toulouse), qui centraliseront, chacun en ce qui concerne les anciens militaires domiciliés dans leur région, les demandes d'admission à la pension pour infirmité ou à la gratification qui pourraient être formulées par des hommes libérés et renvoyés dans leur foyer sans indemnisation.

Arrestation

On annonçait hier que l'ancien maire de Villesèque, M. Bouscat, avait été assassiné à coups de hache. Le Parquet informé se rendit sur les

M. Bouscat aurait été, dans la nuit. frappé de plusieurs coups de hache à la tête, mais les blessures ne sont pas

Après enquête, le Parquet a fait procéder à l'arrestation d'une ancienne servante de M. Bouscat.

C'est une nommée Marie Bonne-

mort, âgée de 46 ans, effectivement ancienne servante chez M. Bouscat. Elle se serait cachée dans la maison de M. Bouscat, et la nuit, vers 3 heures, se serait précipitée sur l'ancien maire qui se trouvait au lit. M. Bouscat eut la force cependant de maîtri-

ser la meurtrière. La femme Bonnemort a été arrêtée à Cahors, rue St-James, dans l'immeuble du bureau de placement, car elle avait réussi à s'enfuir de Villesè-

Elle nie les faits qui lui sont repro-

Guet-apens

Un chauffeur de la Compagnie d'Orléans, Gérard Bouval avait courtisé une dame Lavergne, femme d'un mobilisé du 7°, détaché au dépôt de la

Mme Lavergne s'en plaignit à son mari qui promit de tirer vengeance. Un de ces soirs, vers 9 heures, il dit à sa femme : « Vas chercher Bouval et amène-le ici. » Ici, c'était de-

vant l'ancienne gare. Bouval se trouvait dans un restaurant de la gare : invité par la dame Lavergne à le suivre, il obéit. Mais aussitôt arrivé devant l'ancienne gare, il se trouva en présence du mari qui, après quelques mots d'explica-tion, le frappa de plusieurs coups

d'un instrument tranchant. Bouval ne s'attendait pas à ce que ce rendez-vous eut un pareil résultat : en effet, il a été blessé gravement à un œil et à la tête. Son état n'est pas

Plainte a été déposée contre Lavergne par la victime.

Le prix des pommes de terre

Depuis le 9 avril, les pommes de terre réparties par l'Office technique du ravi-taillement devront être vendues aux consommateurs aux prix suivants: Pommes de terre à chair blanche: 0 fr. 85 les 2 kilos; pommes de terre à chair jaune, 0 fr. 95 les 2 kilos.

Luzech

L'école primaire supérieure de garçons vient d'acquérir un lot d'instruments d'arpentage et de nivellement qui complète heureusement son matériel d'enseigne-

Saint-Gyprien

Route de Cahors à Lauzerte. - Par arrèté du Préfet du Tarn-et-Garonne la circulation est interdite jusqu'à nouvel ordre sur les chemins de grande communica-tion nº 54 de Lauzerte à Cahors, entre les points 4 km. et 4 km. 300. Pendant la période d'interdiction, la circulation empruntera les chemins vicinaux nº 13 de la commune de Lauzerte, nº 4, 1 bis et 2, de la commune de Tréjouls.

Puy-l'Evêque

La foire. — Notre foire de mars a été peu importante. Les foirails n'étaient pas biens garnis. Notons cependant une baisse sur le prix des bœufs de travail. Les porcs et porcelets se sont vendus à un prix élevé.

Figeac

Fêtes de mai. — Dans une réunion de commerçants, un comité a été chargé d'organiser les fêtes de mai. Des listes de souscriptions vont être présentées à domi cile. Bon accueil sera réservé aux quê teurs, afin que ces réjouissances aient le même éclat qu'autrefois. Une nouvelle réunion aura lieu jeudi 10 avril, à huit heures du soir, à la mairie, salle de la justice de paix.

Démographie. — Il a été enregistré pen-dant l'année 1918, pour l'arrondissement de Figeac: 549 naissances, 1.846 décès, 214 mariages.

Saint-Céré

Pendant le mois de mars, il a été abattu à notre abattoir 304 animaux qui se ré-partissent comme suit : 216 veaux, 6 bœufs, 41 moutons, 28 agneaux, 9 porcs, 2 vaches et 2 génisses qui ont produit 19.048 kilos de viande nette.

Payrac

Arrestation.—La gendarmerie de Payrac a arrêté pour vagabondage et mendicité le nommé Henry Gley, âgé de 26 ans. Gley a été écroué à la maison d'arrêt de

Le fil direct! - Les retards reprennent !... Tous nos télégrammes des derniers nos nous sont parvenus vers 15 heures au lieu de 14. Aujourd'hui, la dépêche partie de Paris à 11 h. 35 nous parvient à 16 heures. Il y a progrès !....

En Bavière

De Zurich: Le nouveau gouvernement Munichois ne semble pas avoir de chance de durer, étant combattu par la droite et la gauche. Les communistes publient un appel qualifiant le nouveau gouvernement de traître à la cause du prolétariat. L'ancien gouvernement de Hoffmann prépare des mesures d'ordre militaire. De nombreux volontaires se mettent à sa disposition. La population des villes, même où la République des Conseils fut proclamée, se montre hostile.

La guerre civile

De Bâle: Les troupes fidèles au gouvernement marchent sur Magdebourg pour désarmer les révolutionnaires et s'emparer des armes et des munitions.

Les Soviets et la liberté

De Zurich : Le nouveau régime de liberté soviétiste à Budapest, a eu remier resultat de supprimer la liberté de la presse. Les tribunaux révolutionnaires siègent en permanence et prononcent des jugements sommaires à la moindre dénonciation. Les exploitations sont arrêtées, les ouvriers s'opposant à ce qu'elles soient reprises, même par le gouvernement, sous prétexte qu'elles sont propriété des ouvriers. Le gouverne ment attribuera à chaque individu des vivres, des vêtements et du linge. Les médecins deviennent fonctionnaires de l'Etat. La pénurie de vivres devient chaque jour plus grande.

La Charte des Nations

Dans le nouveau texte de la Charte des Nations, la création d'un étatmajor général de la Ligue et l'armée permanente, demandée par la France, ne serait pas envisagée.

Bolchevistes et spartakistes

De Zurich: De fortes sommes furent, dernièrement, mises à la disposition des Spartakistes par les Bolchevistes qui passent librement les frontières allemandes.

INVRAISEMBLABLE!

D'après le Daily Mail on permettrait aux délégués allemands de discuter les conditions de la paix. Elles ne seraient publiées qu'ensuite!

L'Amérique et la Russie

D'Helsingfors: La mission militaire américaine qui fut nommée pour visiter la Finlande, l'Esthonie, la Lettonie, la Lithuanie, a publié un communiqué qui a pour but d'éclairer les délégués américains de la Conférence. Cette mission affirme que les Etats-Unis estiment que la paix du monde n'est pas possible avant que des gouvernements stables soient établis en Finlande et dans les provinces de la Baltique.

FELONIE BOCHE

De Varsovie: Tandis que Erzberger proposait à Spa de transporter les troupes polonaises à travers le territoire allemand, les allemands ont violé l'armistice en Posnanie en prononçant une violente attaque et en occupant Paterek dont les Polonais furent chassés.

Les Anglais en Russie

De Londres: L'avant-garde de l'expédition de secours, pour le Nord de la Russie, s'est embarquée hier.

REMERCIEMENTS

Monsieur CUBAYNES Emile, ex-officier marinier, en retraite; Mademoiselle CUBAYNES Camille; Madame RICOR-DEAU; Madame GRAS; Monsieur PLANTADE et sa famille; Madame veuve LE DANIC, née JOSSELIN, et tous les autres parents remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie ainsi que celles qui leur ont fait l'honneur d'assister aux

Monsieur Baptiste CUBAYNES

ancien forgeron

RECEVEURS-COURTIERS sont demandés par **Magasins Paris-Cahors.** Appointements fixes commissions sur ventes et recettes. *La Maison accorde en* outre à tout son personnet une indemnité temporaire de cherté de vie. Adresser demandes avec références à la

AVIS

Wadame veuve CHABERT prévient sa nombreuse clientèle, que par suite de la démobilisation récente de son fils, ex-coupeur de la Maison Debaker à Paris, pendant 3 ans, (spécialité de civil et militaire), elle pourra, comme par le passé, donner entière satisfaction à toute commande qui lui sera confiée.

Brignoles (Var)

IMPRIMERIE A VENDRE. Installation moderne. Très bien située, en pleine activité avant la guerre. Journal hebdomadaire d'annonces. Stock de marchandises. Pour renseignements, s'adresser, Imprimerie Moderne : Paul CIVAL, rue République 58, Brignoles.

Agrandis. d'après photo, retouché, encadré, 45×55 p. 25 fr. fco c. remb. Il suffit d'env. photo. Universelle, 34, rue Hauteville, PARIS.

Demande représentants. OFFRE D'EMPLOI

Ecrire: Poléani Aîné à Salon (Bouches-

DES HUILES, SAVONS et CAFÉS

MESDAMES,

PRESQUE AUX PRIX D'AUTREFOIS Bidon postal 10 lit, 34 fr.

Savon blanc mixte Copeaux Savons pour lessives, le sac 10 kil. 19 fr.

Café vert Supérieur..... Café torréfié —, 20 fr. 25 Envoi franco contre remboursement. Prix spéciaux par grandes quantités. Adresser commandes Société Provisions Economiques, SALON (B.-d.-R.).

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie Coueslant (personnel intéressé)

LE

JULES CLARETIE De l'Académie Française

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE Assis sur la couchette grise, plus triste qu'un grabat de moribond, il regardait les murailles nues de cette

Le petit escabeau, scellé à la muraille, ne lui permettait pas de mon-ter jusqu'à la lucarne : il devinait qu'elle devait donner sur une cour ; il entendait des voix, de gros rires cyniques, des mots hideux d'argot de barrière ou de bagne. Des prisonniers

Vers le soir, on ouvrit sa porte. Un gardien lui ordonna de sortir. Il crut un moment qu'il était libre. Il allait courir embrasser Jacques. Mais il ne seulement confronter Noël avec le

cadavre de Paul Laverdac.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 20 | l'Hôpital, faire chez le prévenu, et en

Le malheureux en tout cela ne voyait distinctement qu'une chose. Il pourrait bientôt retrouver le petit, fût-ce pour une heure. Cette pensée, dans son malheur atroce, le consolait. Il avait hâte d'en finir avec la confrontation: il voulait être chez lui déjà, oui, là-bas auprès de son

fils, son petit Jacques! tué. Lorsque la voiture qui emportait Rambert s'arrêta dans la rue d'Hau-

ment: Beaujon!

Non dit un agent, vous êtes chez la victime. qu'il marchait, deux agents, les mains dans les poches, le suivaient, prêts à le saisir, au moindre mouvement, par les épaules. Noël traversa une

Il lui fallait s'appuyer à la rampe pour ne point tomber. D'un coup d'œil, les agents semblaient se dire souriant dans leur moustache: « Celui-là n'est pas bien terrible ;

— Est-ce là ?

Au troisième étage, un commissaire attendait, causant avec le juge d'instruction. Ils avaient pris les devants, dans un fiacre. Le juge d'instruction, d'un air indifférent regardait dans la cour les gens de la maison

il se retourna et dit au commissaire Voici notre homme, vous pouvez sonner! Le commissaire tira le bouton

une vieille domestique vint ouvrir. - Nous venons, lui dit le commissaire assez doucement, pour confronter la victime avec le prévenu. Je vous saurais gré d'empêcher Mme Laverdac d'entrer dans la chambre où

l'on a déposé le cadavre.

vais rêve !

Noël, maintenant, éprouvait comme un petit frisson de crainte à cette idée qu'il allait voir de près le corps du pauvre diable qu'il n'avait pu sauver, qu'on avait lâchement tué devant lui. Il l'apercut ce cadavre, dès qu'il entra. On l'avait couché dans son lit, droit, les bras étendus à ses côtés, et sa tête, sur l'oreiller, semblait dormir. Seulement, cette figure reposée, d'un calme marmoréen, avait une lividité terrible, un ton douloureux de cire. Les lèvres, closes, se collaient l'une à l'autre, décolorées.

blaient collés par une sueur d'agonie, et le drap, rejeté vers le pied du lit, laissait à découvert la blessure, la plaie béante par où s'était échappée la vie, un coup de couteau sinistre

qu'on a involontairement devant la

regardant en hochant la tête, avec

lui demanda alors: Reconnaissez-vous ce cadavre? Oui, dit machinalement Ram-

- C'est bien celui-là. Rambert sentait que tous les re-

- Il est évidemment troublé, dit

M. Dubois des Aubrays souriait toujours et regardait le commissaire d'un air fin.

un des agents à l'oreille de son voi-

se dressa, pour ainsi dire toute droite, les yeux fixes, un peu égarés devant ce groupe d'hommes et désignant Noël: C'est cet homme-là? dit-elle

d'une voix rauque avec un ton de haine sinistre. Le juge d'instruction avait fait un signe au commissaire qui, doucement, prenait la malheureuse par la main

et lui disait tout bas : Courage, madame, et patience! je vous en prie! Au cri de cette femme, Noël, qui marchait le front bas, avait relevé la tête ; il comprerait. C'était la mère qu'il voyait là ! la mère de celui qu'on avait tué. Il la regarda fixement à

son tour, avec une expression de pitié presque farouche. Il était jusqu'alors demeuré dans une sorte d'abattement sombre, maladif; il se redressa. Il eut une fois encore dans les prunelles, ce jaillissement de vérité qui se lit dans l'œil, alors même que les lèvres ne parlent point; il fit vers Mme Laverdac un pas en avant et la main droite sur la poitrine, d''un cri, comme si sa conscience révoltée, son honnêteté virile protestaient devant cette mère, contre l'odieuse accusation.

-- Madame, dit-il, madame, je ne l'ai pas tué! Ce n'est pas moi! Ce n'est pas moi, madame! J'ai un petit! je l'adore! Est-ce que je suis

bonne qui tout à l'heure avait ouvert, ment, si irrésistiblement convaincant, comme sorti des entrailles, que cette femme, qui allait maudire, s'arrêta interdite, pétrifiée, regardant avec ses yeux qui n'avaient plus de larmes cet homme dont les yeux étaient secs et affreusement rouges.

Peut-être y eut-il dans l'œil de Rambert une force en quelque sorte magnétique, une puissance irrésistible, absolue, car la mère baissa la tête sous ce regard, et, laissant pendre ses mains sur sa robe noire, demeura, appuyée, contre la muraille, abattue, laissant fondre son courroux en larmes, et seule, inconsolée, comme une statue de la Niobé antique, mais muette et presque sans colère devant le misérable homme qui parlait. Rambert descendait l'escalier déjà

amassée à tous les étages. On se pressait pour le voir passer. Dans la cour, les agents repoussèrent les curieux pour lui livrer passage. Un gros homme, l'air fort irrité, dit : - A mort l'assassin!

sous la huée méchante de la foule

Quand il se retrouva dans la voiture, entre les deux agents, Rambert leur dit: - On l'aimait sans doute beau-

coup? — Qui cela ?

Celui qu'on a tué.

- Vous voyez.

- Il y a donc des gens qui tuent les autres !... murmura Rambert.

(A suivre).

PETIT JACQUES

PREMIÈRE PARTIE Singlify and a popular

prison étroite qu'un jour maussade et froid éclairait à peine.

devaient être là, en récréation sans doute et prenant l'air. s'agissait point de liberté. On voulait

Puis de là, on irait au boulevard de lil tremble de peur déjà.

sa présence, les perquisitions légales. Les agents de la sûreté qui se tenaient aux deux côtés de Noël, dans la voiture, voulurent bien lui donner ces renseignements.

On avait transporté chez Mme Laverdac le corps de celui qui avait été

teville, Noël dit presque machinale-- Tiens! ce n'est pourtant pas là

On fit descendre Noël, et tandis cour, monta un escalier ciré; il demandait de temps à autre :

qui s'assemblaient et causaient. Au bruit que fit Noël en montant,

d'un timbre ; au bout d'un moment,

Rambert entendait, et, revenant à sa pensée fixe : - Allons, se disait-il, c'est un mau-

Sur le front jauni, les cheveux sem- me âgée, qui n'était point la vieille

dans cette poitrine de vingt ans. Rambert devant le corps immobile, baissait la tête et se tenait, tête nue,

cette expression triste, silencieuse, M. Dubois des Aubrays, le juge,

C'est bien celui de l'homme que vous avez, dites-vous, vu frap-

gards de ces hommes fixés sur lui, pénétraient dans sa pensée, dans sa conscience comme des vrilles. Un mélange de colère et une hâte violente le poussaient à sortir de cette chambre. La vue de ce cadavre lui faisait mal.

Au moment où Rambert s'éloignait, conduit par les agents, et gagnait

l'antichambre, une femme, une fem-

de ceux qui tuent les fils?

Son cri était si vrai, si profondé-